

# LeMiroir

## Atelier de théâtre 2026 - 2027

### Formulaire d'inscription pour enfants 7-11 ans

#### L'élève acteur

Nom: ..... Prénom: ..... Date de naissance: ...../...../.....

Adresse: ..... Ev. tel ou e-mail: .....

Code postal: ..... Localité: .....

#### Le/les parent(s)

Nom(s) & Prénom(s): ..... / .....

E-mail(s): ..... / .....

No de téléphone(s): ..... / .....

#### Le cours : horaires / organisation

- L'atelier théâtre dure 45 min de septembre à mai de 16h à 16h45.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
- La répétition GENERALE du LUNDI 24 mai horaire à confirmer (16h-17h) et la présentation du MARDI 25 mai 2027, présence à 18h - horaires à confirmer. Spectacle à 19h.

La répétition GENERALE du LUNDI 24 mai et la présentation du MARDI 25 mai sont à bloquer de façon ferme et définitive, sans faute, ni exception aucune. MERCI.

1. Le présent bulletin d'inscription engage le jeune acteur à ne pas abandonner en cours d'année, sans quoi la présentation serait irréalisable et son absence pénaliserait donc les autres participants.

#### Coût et paiement

Le prix total de l'atelier s'élève à :

Les cours sont payables

- par trimestre : 160 FRS avant les 15 octobre, 15 janvier et 15 mars.
- ou en une fois : 440 FRS avant le 15 octobre 2026.

- Les cours non suivis ou manqués par l'élève ne sont ni compensés ni remboursés.
- Voici les coordonnées bancaires de l'association :  
Banque Raiffeisen Moléson, 1628 Vuadens - Association Le Miroir, 1630 Bulle  
IBAN : CH15 8012 9000 0098 0983 2

## Responsabilités

- Les parents uniquement sont responsables de l'arrivée et du départ de l'élève sur le lieu de cours. En particulier, l'association ou l'enseignant de théâtre n'est aucunement responsable dès lors que l'élève quitte le lieu du cours.
- J'atteste que mon enfant est couvert par une RC et une assurance accident.

## Droit à l'image

J'accepte que mon enfant soit éventuellement filmé et photographié dans le cadre de l'atelier.

- J'accepte que les images de mon enfant soient utilisées sur la page Facebook - Instagram et sur le site internet de l'association Le Miroir.

## Conditions d'admission et Règles

1. Renvoyer la fiche d'inscription dûment complétée et signée.
2. Vous acquitter des montants indiqués en page 1 dans les délais impartis.
3. Suivre les cours avec assiduité en respectant les règles et la discipline nécessaire à la pratique du théâtre.
4. Le présent formulaire d'inscription **engage le jeune acteur à ne pas abandonner en cours d'année** - sauf cas de force majeure - sans quoi le spectacle serait irréalisable et son absence pénaliserait donc les autres participants.

## Communication & organisation

- Accord d'intégrer la groupe what'app du cours pour le.s parent.s

## Signatures

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève : .....

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(-aux) : .....

*Association*

# LeMiroir

### Responsables du cours :

Delphine Buresi  
079 669 13 10

Stéphane Boschung,  
Les Chenevières 2, 1637 Charmey  
079 735 92 39

Infos sur [le site](http://le-miroir.ch) : [le-miroir.ch](http://le-miroir.ch)

et [facebook](#) : école de théâtre Le Miroir